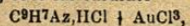


concentrée d'acide oxalique (16 parties) avec de la quinoléine (24 parties). Le produit se présente sous forme d'une masse molle, mais cristalline. Si on le remplace par l'alcool chaud, il cristallise par refroidissement en longues aiguilles qui se décomposent en partie vers 100°.

Mentionnons encore le chloroplatinate de quinoléine C²¹H¹⁷AsHCl⁴ + PtCl⁴ qui constitue un précipité jaune cristallin peu soluble dans l'eau, et le chlorurate



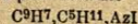
qui cristallise en aiguilles jaunes peu solubles dans l'eau froide.

— Quinoléylammonium. Il existe plusieurs dérivés ammoniés de la quinoléine, mais on ne connaît bien jusqu'à ce jour que leurs iodures, dont nous nous occuperons exclusivement.

Quand on chauffe pendant quelques instants, en vase clos et à 100°, un mélange en proportions convenables de quinoléine et d'iode de méthyle, on obtient le composé suivant : C²¹H¹⁷CH³AsI, qui est un iodure de méthylquinoléylammonium.

Si on remplace l'iodeure de méthyle par de l'iodeure d'éthyle en excès et qu'on chauffe pendant plusieurs heures ce composé avec de la quinoléine, en vase ouvert, on obtient un produit qu'il suffit d'isoler de l'iodeure d'éthyle non décomposé et de faire cristalliser dans l'alcool pour avoir l'iodeure d'éthylquinoléylammonium. Ce composé a pour formule C²¹H¹⁷C²H⁵AsI, et se présente en beaux cristaux cubiques incolores à la température ordinaire, mais susceptibles de se teinter en rouge sang si on les chauffe à 100° environ. Ils perdent cette couleur par le refroidissement.

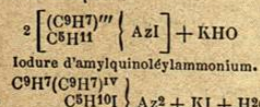
Enfin, si l'on chauffe de l'iodeure d'amyle avec de la quinoléine, et que la température de 100° soit maintenue durant quelques heures, on obtient un iodure d'amylquinoléylammonium, qui a pour formule



et qui cristallise très-difficilement.

— Quinoléine-iodocyanine. MM. Nadier et Merz, chimistes industriels, ont donné ce nom à un composé C²¹H¹⁵AsI² qui prend naissance par l'action de la potasse sur l'iodeure d'amylquinoléylammonium et qui constitue une variété de cyanine très-recherchée comme matière colorante.

On verra par l'équation suivante comment se forme ce composé :



L'iodocyanine donne deux séries de composés salins. Les uns sont diacides, incolores et peu stables. Les autres sont bleus et très-stables. La quinoléine-iodocyanine se présente en cristaux prismatiques ou en écailles d'un vert doré très-brillant quand elle se dépose par évaporation spontanée d'une solution al-

coolique. Elle constitue de gros grains jaunes si on l'obtient par cristallisation dans l'alcool chaud. Ce produit est très-peu soluble dans l'éther, dans l'eau froide, et son meilleur dissolvant est l'alcool chaud. Quand on soumet la quinoléine-iodocyanine à une température de 100°, elle fond, se déshydrate et se solubilise à nouveau si on la laisse refroidir.

— Quinoléine-chlorocyanine C²¹H¹⁵AsCl². On prépare ce composé soit en faisant réagir le chlorure d'argent sur l'iodocyanine en solution alcoolique, soit en traitant la cyanine par l'acide chlorhydrique et en ajoutant au mélange une quantité convenable d'ammoniaque. La quinoléine-chlorocyanine est soluble dans l'alcool, d'où elle se dépose par évaporation spontanée en aiguilles brillantes d'un beau vert foncé. L'eau bouillante dissout également ce composé et l'abandonne par refroidissement en cristaux prismatiques d'un beau bleu.

— Nitratocyanine C²¹H¹⁵AsO². On prépare ce produit en précipitant par un excès de nitrate d'argent une solution alcoolique d'iodocyanine additionnée d'une petite quantité d'acide azotique. L'excès d'argent est repris par l'acide chlorhydrique employé en quantité strictement nécessaire, puis on ajoute de l'ammoniaque après avoir filtré, enfin on distille, et le résidu repris par l'alcool faible cristallise en prismes rhombiques brillants d'une teinte brun foncé.

C'est un composé peu soluble dans l'eau froide et dans l'éther, mais soluble dans l'alcool et dans l'eau chaude, qu'il colore en bleu vif.

— Sulfatocyanine C²¹H¹⁵As²SO⁴. — On la prépare en chauffant pendant un temps assez long un mélange d'iodocyanine et d'acide sulfurique concentré. La réaction s'accompagne d'un dégagement d'iode et d'acide sulfureux et laisse un résidu qu'on reprend par l'eau et qu'on additionne d'un excès d'ammoniaque. Il se forme alors de gros flocons rouge brun; on filtre et l'on traite le produit par l'eau bouillante, au sein de laquelle il se dépose par refroidissement de longues aiguilles bleues.

Nous arrêtons là cette série, bien que la cyanine donne avec d'autres acides, les acides borique, acétique et oxalique, par exemple, des composés analogues à ceux que nous venons de passer en revue.

— QUINOLOGISTE s. m. (ki-no-lo-ji-ste — rad. quino-). Celui qui s'occupe de quino- logie.

— QUINOPIRIQUE adj. (ki-no-pi-ri-ke — de quina, et de pierique). Chim. Se dit d'un acide composé de quinine et d'acide pierique. Cet acide a été proposé pour le traitement des fièvres palustres peu graves.

— QUINOVIATANNIQUE adj. (ki-no-va-tan-ni-ke — de quina nova, et de tannique). Chim. Se dit d'un acide extrait du quina nova ou faux quinquina. Il existe encore un autre acide semblable, désigné sous le nom de QUINOVIATANNIQUE.

— QUINOVIQUE adj. (ki-no-vi-ke — rad. quino-). Se dit d'un acide obtenu par doublement de la quino-vine.

— QUINQUENAIRE adj. (kuin-kué-né-re — du lat. quinque, cinq). Qui se rapporte au nombre cinq.

— QUINSONAS (le marquis Octavien de), homme politique français, né au château de Méru (Sère) en 1813. Très-avant fait pendant quelque temps partie de l'armée comme officier, il donna sa démission et administra ses propriétés, sans s'occuper activement de politique. Lorsque éclata la guerre de 1870, le marquis de Quinsonas fut nommé commandant du 6^e bataillon des mobiles de l'Sère, avec lequel il fit partie de l'armée de la Loire. La façon dont il se conduisit aux combats de Beaugency, du plateau d'Avour, etc., lui fit donner la croix de la Légion d'honneur en mai 1871. Le 8 février précédent, il avait été nommé député de l'Sère à l'Assemblée nationale par 56,587 vo. x. Il vota pour les préliminaires de paix, pour la déchéance de l'Empire, et, pendant l'insurrection communaliste de Paris, il prit part, en qualité d'officier d'ordonnance du général de Cissey, aux sanglantes luttes du 23 et du 24 mai 1871. A l'Assemblée nationale, le marquis de Quinsonas siégea à l'extrême droite, dans le groupe des légitimistes cléricaux, avec lequel il vota constamment. Il contribua à la chute de M. Thiers (24 mai 1873), appuya toutes les mesures de réaction du gouvernement de combat, se prononça pour le septennat, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections du 20 février 1876, il posa sa candidature dans la 2^e circonscription de La Tour-du-Pin (Sère); mais il échoua complètement contre M. Marion, républicain, qui fut élu député. Il rentra alors dans la vie privée.

— QUINTEUIL, EULE s. (kain-ta-eul, en-le — du lat. quintus, cinquième, et de eul). Le père ou la mère du quadrille, de la quadrilleuse.

— QUINTEUIL s. f. — Encycl. Féod. Le droit de quintaine est traité au mot droit, tome VI, page 1269.

— QUINTILLION s. m. (kain-ti-lion). Arithm. Nombre formé de mille quadrillions.

— QUINTIN, ville de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. de Saint-Brieuc, sur le Gouet; pop. aggl., 3,121 hab. — pop. tot., 3,331 hab.

— QUINZENNAIRE adj. (kain-ze-né-re — rad. quinze). Qui échoit au bout de quinze ans; Obligations QUINZENNAIRES.

— QUINZINUS, surnom de Romulus et de Janus.

— QUISSAC, bourg de France (Gard), ch.-l. cant., arrond. et à 43 kilom. du Vigan; pop. aggl., 1,395 hab. — pop. tot., 1,608 hab.

— QUISSAC (Jules), médecin français, né à Montpellier en 1810. Il étudia la médecine dans sa ville natale, y prit le grade de docteur et se fit recevoir professeur agrégé à la Faculté de cette ville. On lui doit les ouvrages suivants : Nouvelle méthode pour le traitement de la tumeur de la fistule lacrymale (1843, in-8°); Considérations sur l'érysipèle gangreneux (1844, in-8°); De la doctrine des bains de mer (1853, in-8°); De la doctrine

des éléments et de son application à la médecine pratique (1856-1857, 2 vol. in-8°); La goutte et les eaux minérales (1868, in-8°); De la paralysie dite diphthérique et de la diphthérie dite maligne (1875, in-8°), etc.

— QUISTINIC, bourg de France (Morbihan), cant. de Plouay, arrond. et à 35 kilom. de Lorient, sur une colline dominant le Blavet; pop. aggl., 250 hab. — pop. tot., 2,403 hab.

— QUOD AB OMNIBUS, QUOD UBIQUE, QUOD SEMPER (Ce qui est admis par tous, partout et toujours). Formule de raisonnement tirée du consentement unanime : « Ce qui a été admis par tout le monde, en tout lieu et à tout temps, doit être cru. » Ainsi l'existence de Dieu peut être démontrée par des preuves de différente nature, mais elle l'est surtout par le consentement unanime de l'humanité qui a partout et toujours adoré un être supérieur, comme le témoignent les religions, les langues, les littératures, les codes et les arts. Il est vrai que, par la même raison, il faudrait croire que le soleil tourne autour de la terre, puisque tout le monde l'a cru jusqu'à Galilée.

« Les hommes de loi ont toujours posé en principe, à l'instar des théologiens, que cela est infailliblement vrai qui est admis universellement, partout et toujours, quod ab omnibus, quod ubique, quod semper, comme si une croyance générale, mais spontanée, prouvait autre chose qu'une apparence générale. » P.-J. PROUDHON.

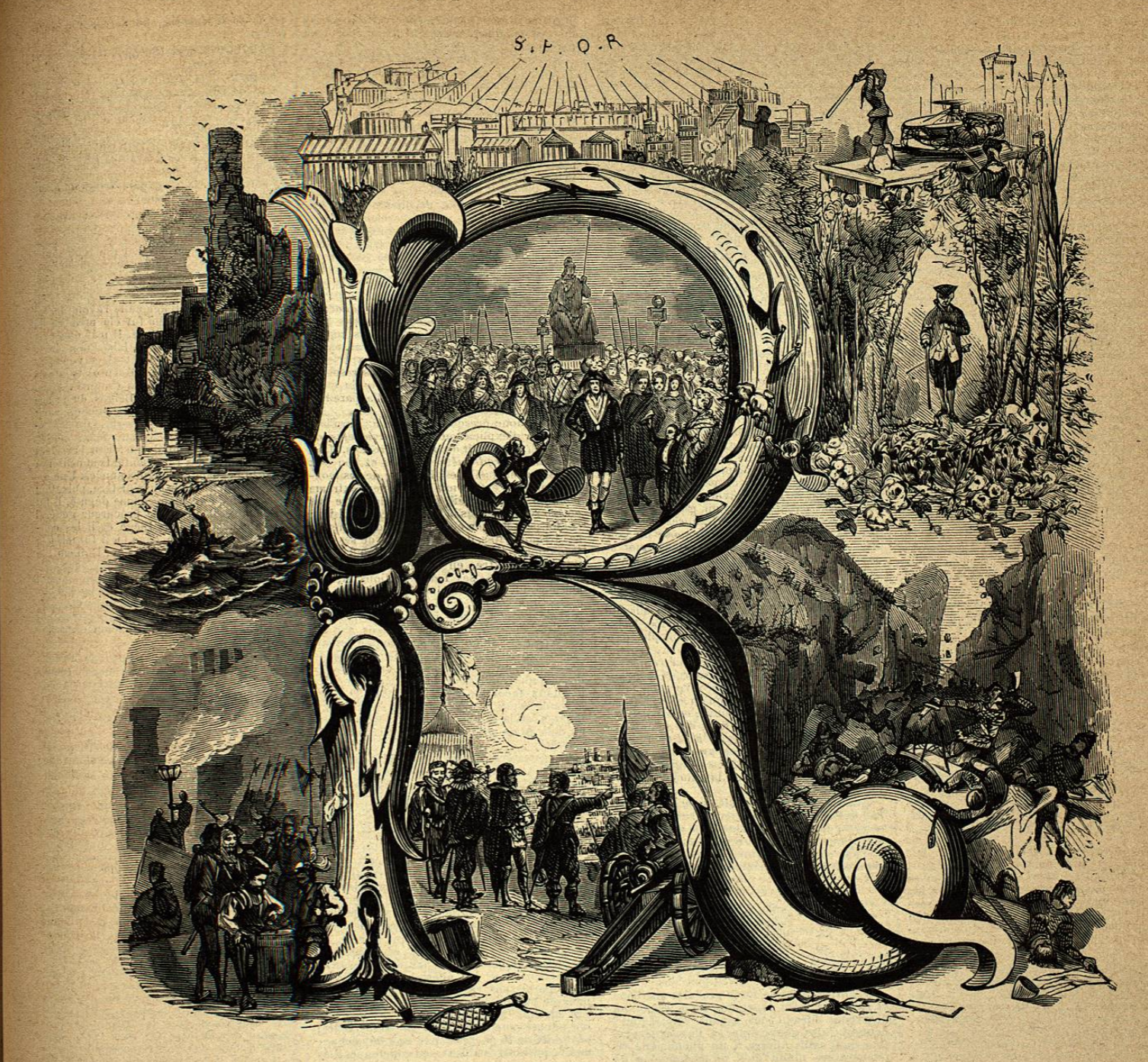
— QUODCUMQUE OSTENDIS MIHI SIC, INCREDULUS ODI (Tout ce que vous me montrez de pareil me laisse incrédule et me choque). (Horace, Art poétique, v. 188). Le poète veut signaler l'inconvénient, pour un auteur dramatique, de mettre sous les yeux de spectateurs des scènes horribles ou contraires à la raison, telles que Médée égorgeant ses enfants, Atrée faisant bouillir des membres humains, Progne changée en oiseau, Cadmus au serpent, etc. Il vaut mieux alors substituer le récit à l'action.

« Médée ne doit point tuer ses enfants devant des mètres qui s'enflurent d'horreur. Un tel spectacle révolterait des cambales et des inquisiteurs même : Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi. »

— VOLTAIRE. « J'avais dès longtemps assez d'antipathie pour le rôle de Joad dans Athalie. Je sais bien qu'en supposant qu'Athalie voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, Joad avait raison; mais comment m'imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfants? Cela est absurde. »

— QUODCUMQUE OSTENDIS MIHI SIC, INCREDULUS ODI. Le public n'y fait pas attention; il ne sait pas la sainte Ecriture. Racine l'a trompé avec art. »

— VOLTAIRE. QUOICHIER s. m. (koi-chie). Nom donné à une espèce de prunier, dans la Haute-Marne.



— RABALLE s. m. (ra-ba-le). Sorte de réplique composée d'une planche et d'un manche adapté au milieu, dont on se sert dans l'Aunis.

— RABANE s. f. — Tissu formé de fibres de palmier.

— RABASSAIRE s. m. (ra-ba-sé-re). Nom donné, dans le Midi, à l'homme qui cherche et déterre les truffes. Il On dit aussi RABASSIER et RAPASSIER.

— RABASTENS, bourg de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Tarbes, au confluent de l'Estour et du canal d'Alarie; pop. aggl., 1,184 hab. — pop. tot., 1,822 hab.

— RABASTENS, ville de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. de Gaillac, sur la rive droite du Tarn; pop. aggl., 3,092 hab. — pop. tot., 5,161 hab.

— RABÉ, ÉE adj. (ra-bé). Se dit d'un poisson qui a des œufs. Il Syn. de œuf.

— Rabelais, la Renaissance et la Réforme, par M. Emilio Gebhart (1877, in-8°). Cet ouvrage, dont l'auteur est professeur à la Faculté des lettres de Nancy, a été couronné par l'Académie française. L'Académie avait mis au concours, en 1876, pour son prix biennuel d'éloquence, une Etude sur Rabelais, et l'ouvrage de M. Gebhart sortait considérablement, par son ampleur, des limites imposées ordinairement aux mémoires ou discours envoyés par les concurrents. La commission ne voulut pas trancher la question à elle seule, et l'Académie décida en séance publique que ce travail était trop re-

marquable pour qu'on lui opposât ses développements comme un obstacle à l'obtention du prix.

Le Rabelais de M. Gebhart est divisé en trois parties : l'Homme, l'Ecrivain, l'Euvre. Cette division, un peu trop académique, jette quelque froid sur l'ensemble de l'ouvrage; mais elle a permis à l'auteur de traiter à fond, avec clarté et au moyen des plus grands détails, chaque point de vue envisagé successivement par lui. Les trois parties offrent la trace de la même préoccupation : rendre Rabelais présentable à tout le monde; c'est là le défaut capital du livre. Il ne donne cher les chastes oreilles, de peur d'effaroucher une moitié de Rabelais, de peur d'effaroucher Rabelais que par le livre de M. Gebhart, dit M. Ch. Bigot, le connaîtrait assurément dans la hardiesse de ses vues, dans l'élévation de ses doctrines, dans la solidité de son sens; il serait loin de le connaître tout entier; il ne se ferait qu'une pâle idée de sa verve insolente et gaillarde, de sa sève plantureuse, de sa joyeuseté souvent sensuelle et parfois cynique. Son Rabelais est un Rabelais expurgé, non plus sans doute ad usum Delphini, mais à l'usage des lecteurs avertis; il n'est aucun sautoir, si collet monté qu'il ne puisse se montrer et être accueillé; il a corrigé son costume et ne porte plus la braguette.

Les deux chapitres les plus intéressants sont : Rabelais et la Renaissance et Rabelais et la Réforme. M. Gebhart a fait de la Renaissance un tableau d'ensemble dans lequel Rabelais trouvait sa place toute prête. Il est, en effet, bien l'homme de son temps et celui

dans lequel se manifeste peut-être le plus ce prodigieux essor vers des régions nouvelles, dans les lettres, les sciences et les arts, qui caractérise cette époque. Après les ténébres du moyen âge, il semble que l'homme, honneur, veuille tout savoir ou tout retrouver; il se porte avec une avidité incroyable vers tout ce que l'antiquité nous a laissé aussi bien que vers les découvertes nouvelles. Rabelais, avec son prodigieux savoir, marque bien cette tendance; il est si nourri de grec et de latin qu'il en fait, pour prendre une de ses expressions, la « substantifique moelle » de son langage. Mais c'est seulement par le côté littéraire qu'il appartient à la Renaissance; le côté artistique semble l'avoir laissé froid. De ses divers voyages en Italie, il n'a rapporté aucune impression des chefs-d'œuvre dont les maîtres peuplaient alors les palais et les églises. Dans le mouvement de la Renaissance, sa place semble encore mieux marquée si l'on considère la hardiesse de son langage vis-à-vis du catholicisme, l'indépendance de son esprit, la verve railleuse qu'exercent chez lui les mystères de la religion tout autant que les vices du clergé. Cependant M. Gebhart se refuse à en faire un adepte ou un précurseur de la Réforme; suivant lui, les tendances de Rabelais auraient été contraires à une rupture avec l'autorité pontificale, et s'il est impoitable pour les abus de l'Eglise, il respecte au fond l'Eglise elle-même. C'est là un point de vue qui peut se soutenir en présence de divers passages de Rabelais que M. Gebhart rapproche avec soin; mais il reste à savoir s. ces passages

trahissent sa pensée véritable et s'ils n'ont pas été écrits pour donner le change, pour envelopper de prudentes réserves des doctrines qui auraient pu lui coûter cher. Ce qui est moins contestable, c'est que Rabelais ne pouvait avoir le moindre goût pour le protestantisme étroit et rigide de Calvin.

— RABIFIEU adj. (ra-bi-fi-ke — du lat. rabies, rage). Méd. Qui produit la rage.

— RABOT s. m. — Art vétér. Rabot odontotriteur, instrument servant à enlever les aspérités des dents molaires du cheval.

— RABOTEUSE s. f. — Machine pour raboter, sorte de rabot mécanique.

— RACCARD s. m. (ra-kar). Bâtiment rustique servant à serer les grains, dans le Valais.

— RACÉMOVINATE s. m. (ra-sé-mo-vi-na-te). Chim. Nom que l'on donne souvent à un éther acide de l'acide paratartrique, qu'on appelle encore paratartrate acide d'éthyle, racémate acide d'éthyle, acide éthyl-paratartrique, et s'il est impoitable pour les abus de l'Eglise, il respecte au fond l'Eglise elle-même. C'est là un point de vue qui peut se soutenir en présence de divers passages de Rabelais que M. Gebhart rapproche avec soin; mais il reste à savoir s. ces passages

trahissent sa pensée véritable et s'ils n'ont pas été écrits pour donner le change, pour envelopper de prudentes réserves des doctrines qui auraient pu lui coûter cher. Ce qui est moins contestable, c'est que Rabelais ne pouvait avoir le moindre goût pour le protestantisme étroit et rigide de Calvin.

— RABIFIEU adj. (ra-bi-fi-ke — du lat. rabies, rage). Méd. Qui produit la rage.

— RABOT s. m. — Art vétér. Rabot odontotriteur, instrument servant à enlever les aspérités des dents molaires du cheval.

— RABOTEUSE s. f. — Machine pour raboter, sorte de rabot mécanique.

— RACCARD s. m. (ra-kar). Bâtiment rustique servant à serer les grains, dans le Valais.

— RACÉMOVINATE s. m. (ra-sé-mo-vi-na-te). Chim. Nom que l'on donne souvent à un éther acide de l'acide paratartrique, qu'on appelle encore paratartrate acide d'éthyle, racémate acide d'éthyle, acide éthyl-paratartrique, et s'il est impoitable pour les abus de l'Eglise, il respecte au fond l'Eglise elle-même. C'est là un point de vue qui peut se soutenir en présence de divers passages de Rabelais que M. Gebhart rapproche avec soin; mais il reste à savoir s. ces passages

— RACINEUX, EUSE adj. (ra-si-neu, eu-ze — rad. racine). Qui affecte la forme d'une racine. Il Se dit surtout de certaines bettes-raves.

